énergie environnement

Producteur indépendant français d'énergie 100% renouvelable

En partenariat avec

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts GROUPE

Produire une électricité 100% renouvelable en France

Dans le contexte d'urgence climatique et de crise énergétique, les énergies renouvelables (EnR) nous offrent une alternative inépuisable, propre et compétitive. Nous en avons fait notre expertise. Depuis 20 ans, nous contribuons positivement au défi ambitieux de la transformation énergétique française.

Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) **développe, finance, construit et exploite** des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques en France.

L'entreprise familiale, dirigée par Xavier Nass, maille l'Hexagone depuis ses **7 agences** (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Montpellier et Lyon).

Notre **indépendance** nous confère l'**agilité** et la possibilité de **nous adapter aux attentes et besoins des territoires.** Nous revendiquons notre **origine 100 % française,** renforcée par un partenariat de premier plan avec la **Banque des Territoires** (groupe Caisse des Dépôts).

IMPLANTATIONS ET OUVRAGES

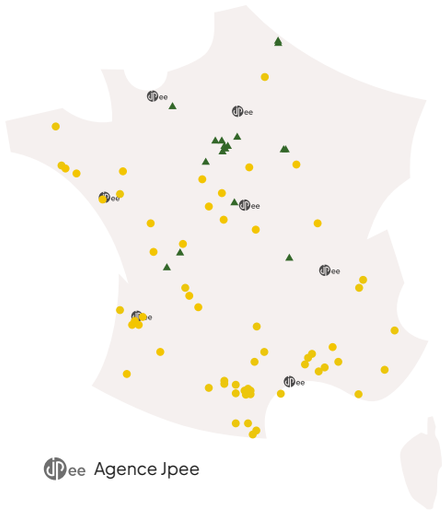

Agence Jpee

Nos centrales en exploitation :
- Parc éolien
- Centrale solaire

450 MW
en exploitation

213 MW
64 centrales solaires

237 MW
16 parcs éoliens

233 MW
en construction ou prêts à l'être

2213 MW
en cours de développement

« Nos convictions sont fortes, notre engagement pour le futur aussi. La transition énergétique est à la fois une nécessité et une opportunité pour l'économie et pour la société. »

Xavier Nass,
Directeur général

CROISSANCE ET OBJECTIFS

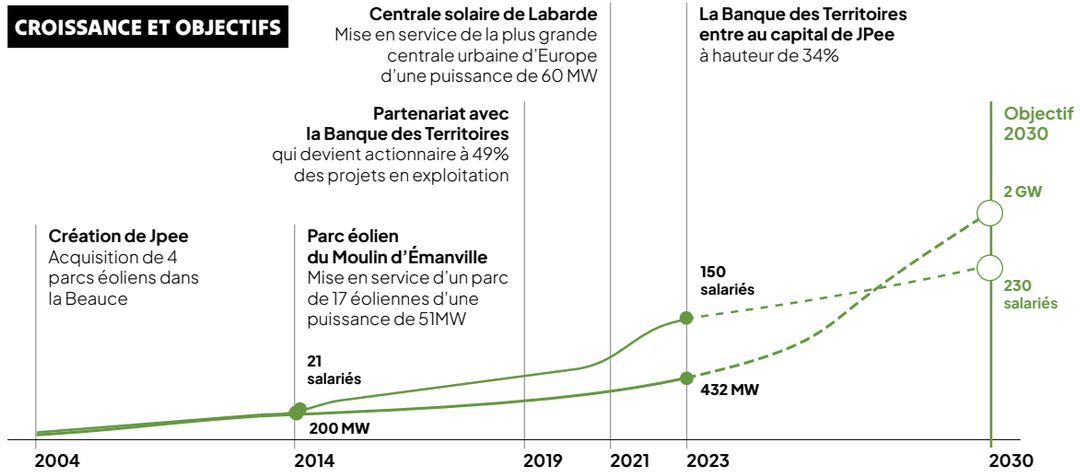

CHIFFRES CLÉS

784 000
MWh produits en 2023

353 000
personnes alimentées en 2023 soit la consommation des habitants de la ville de Nice

77 M€
CA en 2023 correspondant à la vente de l'électricité produite par nos centrales

155
salariés
au 1er janvier 2024

383 520
tCO_2 évitées en 2023

Mobiliser nos expertises

Le collectif de JPee représente plus d'une trentaine de métiers qui s'additionnent et permettent de maîtriser toutes les étapes d'un projet, depuis le développement jusqu'à l'exploitation et la maintenance sur toute la durée de vie de nos parcs, et au-delà avec le repowering.

Parc éolien du Chemin de la Ligue (03)

NOS MÉTIERS

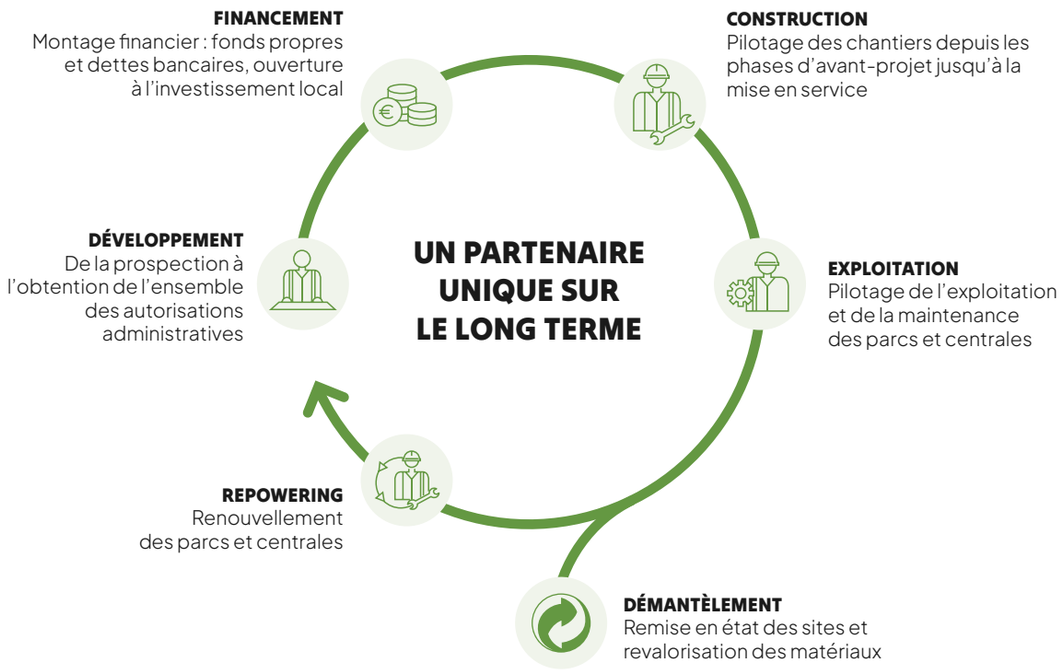

Prospection et développement

Nos équipes de développement sont composées de chefs de projet, ingénieurs, cartographes, techniciens, chargés d'étude.

MISSIONS

Préfaisabilité

- Réponse à des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêt, des sollicitations de collectivités
- Démarche prospective en interne
- Identification de zones d'implantations potentielles
- Analyse des contraintes techniques, réglementaires et environnementales
- Rencontre des parties prenantes du territoire : les élus (le maire, le conseil municipal), les propriétaires et exploitants agricoles, l'intercommunalité, les sociétés d'économie mixte (SEM), les associations locales, les riverains

Développement

- Pilotage des études environnementales en faisant appel à des bureaux d'études indépendants
- Études de la ressource en vent, en soleil, calcul du productible
- Étude de raccordement électrique
- Définition de l'implantation
- Choix des fournisseurs (turbiniers, fabricants de panneaux solaires)
- Réunions de cadrage avec les services instructeurs

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES ATTENTES DU TERRITOIRE

- Réalisation du diagnostic territorial
- Mise en place d'une trame de communication et d'information en partenariat avec le territoire d'accueil du projet
- Proposition systématique aux collectivités locales de co-développement des projets
- Réunions de cadrage

LES ÉTAPES

- **Étude de préfaisabilité**
- **Développement**
- **Demande d'autorisation**
- **Instruction et autorisation**
- **Préconstruction**

Pour étudier la faisabilité d'un projet éolien ou solaire, complétez notre formulaire en ligne

PROJETS ÉOLIENS

Notre portefeuille de projets compte des parcs composés de 3 à 19 éoliennes.
Nous développons des projets sur l'ensemble du territoire français – implantés sur des terrains privés ou publics – certains en extension de parcs existants, et avons déjà réalisé 3 repowerings (renouvellements) de parcs.

Les principales servitudes et contraintes à prendre en compte pour l'implantation d'un projet éolien sont les suivantes :

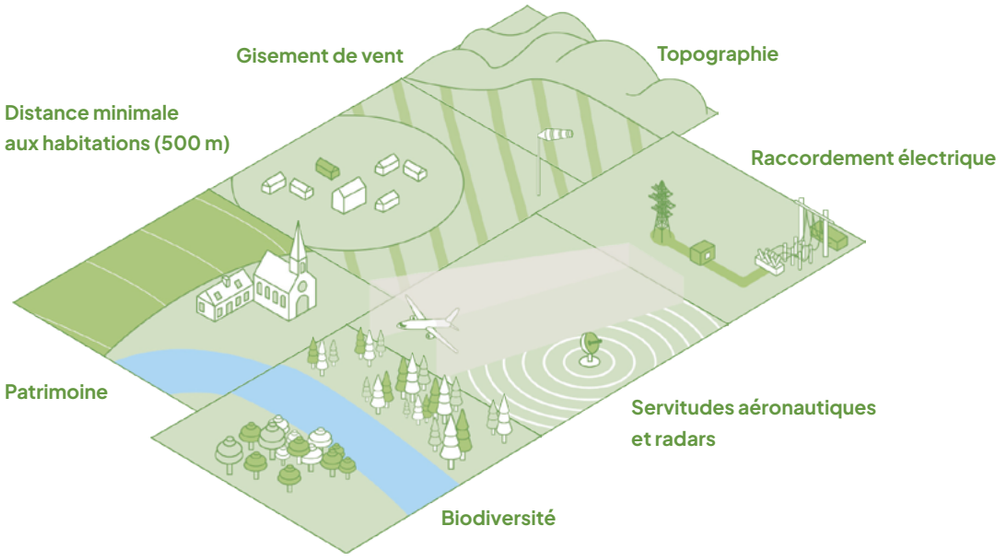

PROJETS SOLAIRES

Nous développons différents types de projet, implantés sur des terrains privés ou publics.

Centrale au sol
Sur terrains naturels en friche ou terrains dégradés : délaissé routier, installation de stockage de déchets non dangereux, friche industrielle, etc.

Centrale agrivoltaïque
Sur terrains agricoles : maraîchage, élevage, grandes cultures, etc. Projet en synergie avec l'activité agricole

Centrale sur grande toiture
Sur bâtiments agricoles, industriels ou tertiaires

Centrale sur ombrières
Sur parking, aire de stockage, canal, etc.

Financement

DEUX MÉCANISMES DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR NOS OUVRAGES

- **Les appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie**

La mise en concurrence des projets porte sur un **cahier des charges précis** et la **proposition d'un tarif d'achat de référence** qui sera appliqué au projet lauréat pendant 20 ans. Les sessions ont lieu plusieurs fois par an.

- **Contrat de vente de l'énergie de gré à gré avec un tiers**

Les entreprises et les fournisseurs d'électricité ont la possibilité de **s'approvisionner directement auprès d'un producteur d'électricité** d'origine renouvelable via la **contractualisation d'un Power Purchase Agreement (PPA)**. Le contrat lie les deux parties sur **le long terme**.

CO-CONSTRUCTION

- Opération de financement participatif
- Proposition systématique aux collectivités locales de co-investissement des projets

DÉTENTION ET GOUVERNANCE D'UNE SOCIÉTÉ DE PROJET

énergie environnement

Développement / Financement
Construction / Exploitation

&

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Ingénierie financière
Co-investissement

+ **Ouverture aux acteurs du territoire**

FINANCEMENT BANCAIRE

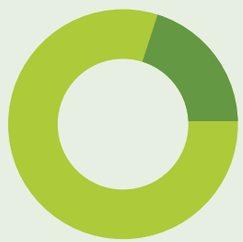

80% emprunt bancaire

20% fonds propres

UNE LOGIQUE PARTICIPATIVE

Nous offrons la possibilité aux collectivités locales et aux sociétés d'économie mixte d'investir dans nos projets éoliens et photovoltaïques. Ces partenariats visent à optimiser les retombées économiques et à favoriser l'**appropriation des projets en impliquant les parties prenantes locales** dans l'aménagement du territoire. Nous proposons également des **opérations de financement participatif** ouvertes aux riverains des projets. Depuis 2019, **plus de 2 millions d'euros** ont été investis via des plateformes dédiées.

Parc éolien des Hauts de Melleray (28)

Construction

Nos équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à la réception des centrales solaires et parcs éoliens.

PRÉ-CONSTRUCTION

Cette première phase permet de préparer le chantier et de définir les coûts liés au projet.

- Réalisation de l'ensemble des études techniques nécessaires à la construction des centrales : études de sol, dimensionnement des fondations et des installations électriques
- Préparation des cahiers des charges et lancement des appels d'offres
- Étude du raccordement électrique sur le réseau public de distribution
- Sélection des entreprises sous-traitantes
- Contractualisation des lots de travaux

CONSTRUCTION

- Interface entre l'ensemble des corps de métiers présents sur site
- Interface avec les parties prenantes : communes, exploitants agricoles, administrations diverses
- Coordination HSE : respect des règles d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement
- Suivi du chantier : qualité, planning, budget
- Mise en service des installations

APPROPRIATION

- Organisation de visites de chantier pour les riverains et parties prenantes locales
- Inauguration

Exploitation et maintenance

Les objectifs du pôle Exploitation/Maintenance sont de maximiser la production et la durée de vie des installations, en respectant les réglementations QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) et en veillant aux coûts.

MISSIONS

- Supervision à distance des parcs éoliens et des centrales solaires
- Pilotage des activités de maintenance préventive et curative
- Vérification de la bonne application des règles de sécurité sur site et de la conformité des installations
- Gestion du stock de pièces détachées
- Mise en place et suivi des mesures réglementaires (évitement, réduction, compensation)
- Analyse régulière des performances et optimisation de la production

ANCRAGE TERRITORIAL

- Organisation de portes ouvertes de parcs et centrales en exploitation
- Définition et mise en place de mesures d'accompagnement à impact positif en coordination avec le territoire
- Rencontre annuelle des maires et exploitants pour cultiver des liens forts
- Rencontre annuelle avec les élus et les exploitants agricoles

Centrale solaire de Labarde (33)

Cultiver une dynamique territoriale

JP Energie Environnement puise son origine dans une aventure entrepreneuriale familiale. L'implication et l'engagement quotidien de son collectif s'expriment dans les enjeux :

- **d'identification des besoins et attentes du territoire,**
- **de co-construction et d'appropriation des projets par l'ensemble des acteurs,**
- **d'ancrage territorial.**

PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Nos propositions systématiques de **co-développement** et de **co-investissement** ont conduit à plusieurs partenariats auprès des collectivités.
En tant que **signataire de la charte AMORCE,** JPee participe aux objectifs de faire entendre au niveau national la voix des élus locaux favorables au développement de bons projets d'énergie renouvelable et de partager les expériences pour faciliter l'accompagnement voire le montage des projets par les collectivités.

Focus sur le parc éolien du Chemin de Valenciennes (59)

Sélectionné en 2018 parmi différents développeurs, et répondant au mieux aux attentes du plan communautaire, JPee a développé le projet en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS), notamment en permettant à la collectivité d'intégrer le capital de la société du projet.

« L'objectif pour la CCPS était de pouvoir collaborer avec une entreprise qui prenait en compte nos intérêts environnementaux, paysagers et également nos intérêts financiers, puisque nous sommes partenaires dans une société de projet. »

Paul Sagniez,
président de la CCPS

Ce partenariat avec la CCPS a permis une **meilleure intégration sociale et environnementale** du projet sur le territoire, tout en **optimisant les retombées économiques** à l'échelon communautaire.
La CCPS est **entrée au capital de la société de projet** dès le développement du projet éolien.

ENGAGÉ AVEC LA BANQUE des TERRITOIRES

Partageant des valeurs communes en faveur de la **transition énergétique** et d'une **dynamique territoriale participative,** JPee travaille avec la Banque des Territoires depuis 2013, où un premier co-financement de projet est signé.
En juin 2023, une nouvelle étape a été franchie avec l'**entrée de la Banque des Territoires dans le capital de JPee à hauteur de 34%.**

Donner de l'impact à nos projets

Notre collectif veille sur l'ensemble du cycle des projets ; cela suppose une **exigence forte de qualité dans la succession des étapes**. Concrètement, nos engagements en phase de prospection sont respectés en phase d'exploitation et nous allons au-delà grâce à notre équipe **JP Impact.** Ses missions consistent à accélérer la transition énergétique en développant de nouvelles activités liées à des solutions technologiques, mais également en proposant des **projets d'impact novateurs,** visant à **maximiser l'ancrage territorial** de nos projets éoliens et photovoltaïques.

Notre ambition est de proposer un projet d'entreprise qui a **plus de sens pour les territoires** et **plus de sens pour le collectif** de JPee et qui encourage la diversification des activités.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

La RSE prend une place à part entière dans l'entreprise. JPee s'investit dans sa mission **d'accélération de la transformation du modèle énergétique français** aux côtés des territoires. La politique RSE se décline tant dans le fonctionnement interne de l'entreprise que dans les relations avec les tiers (fournisseurs, contractants travaux, etc.). Elle vient s'appuyer sur une équipe dédiée et repose sur l'implication forte et quotidienne de chaque collaborateur. Aux côtés de la Banque des Territoires, nous avons rejoint le **Pacte Mondial des Nations Unies**.

Diversification et intrapreneuriat

Persuadés que l'**innovation** peut venir de l'intérieur, nous encourageons les idées de nos collaborateurs et nous les accompagnons dans la réalisation de celles-ci.

Cette démarche nous permet de mettre en place des **projets novateurs** portés par nos talents, comme le **stockage d'énergie par batterie,** le développement de nouvelles **mesures d'accompagnement,** ou encore l'**autoconsommation,** activité portée par un intrapreneur.

JP Energie Environnement

Agence Caen (siège social)
12 rue Martin Luther King
14280 Saint-Contest

Agence Paris
1 bis passage Duhesme
75018 Paris

Agence Bordeaux
4 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

Agence Nantes
1 rue Célestin Freinet
44200 Nantes

Agence Montpellier
110 rue Georges Onslow
34070 Montpellier

Agence Bourges
33 allée Evariste Galois
18000 Bourges

Agence Lyon
Flex-O Lyon Part-Dieu
191–193 Cour Lafayette
69006 Lyon

jpee.fr / 02 31 43 70 00 /

PRODUCTEUR D'ENERGIES FRANÇAIS